

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BAYONNE
Avenue de la Légion Tchèque**

HENDAYE (64700), Résidence les Hortensias, Chemin de Biantenia
**Un appartement de type F2, parking extérieur et cave
D'une surface habitable de 41,82 m2 loi Carrez
(Lots n° 141,109 et 24 de la copropriété)**

Visite assurée le Vendredi 3 mai 2024 de 14h00 à 15h00

Par la SARL MORAU – LAGUERRE-CAMY, Commissaire de justice à SAINT JEAN DE LUZ

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 13 JUIN 2024 à 14 heures

DESIGNATION DU BIEN :

On fait savoir à tous ceux à qui il appartiendra qu'il sera procédé le jeudi 13 juin 2024 à 14 heures, en l'audience et par-devant le Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de Bayonne, au Palais de Justice de ladite ville, Avenue de la Légion Tchèque, à la vente aux enchères publiques en un lot, au plus offrant et dernier enchérisseur, des divers biens et droits immobiliers suivants ci-après désignés

Aux requêtes, poursuites et diligences du syndicat des copropriétaires de la Résidence les HORTENSIAS, chemin de Biantenia à HENDAYE (64700) immatriculé au registre des copropriétés sous le n° AB5-700-109, pris en la personne de son syndic la SAS AGENCE DONIBANE, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de PAU n°353 873 797, ayant son siège social à PAU (64000) 5 rue des Tiredous, poursuites et diligences de son représentant légal.

Ayant pour avocat la SELAS JUNQUA - LAMARQUE & Associés.

Dans un ensemble immobilier situé à HENDAYE (64700), Résidence Les Hortensias, chemin de Biantenia, cadastré section AO n°306, 321 et 551, savoir les lots suivants :

LOT 24 :

Un parking extérieur et les 4/10000èmes des parties communes générales

LOT 109 :

Une cave et les 1/10000èmes des parties communes générales

LOT 141 :

Un appartement et les 113/10000èmes des parties communes générales

ETAT D'OCCUPATION :

Au jour du Procès Verbal Descriptif en date du 4/10/2023, dressé par la SARL MORAU – LAGUERRE-CAMY, Commissaires à Saint Jean de Luz, les biens et droits immobiliers dont s'agit étaient occupés par le saisi.

SYNDIC DE COPROPRIETE :

Agence DONIBANE à PAU
5 rue des Tiredous

MISE A PRIX: 70.000 euros
(soixante dix mille euros)

Seuls les avocats au Barreau de Bayonne peuvent porter les enchères.

Le cahier des conditions de vente est consultable au Greffe du Tribunal Judiciaire de Bayonne (n° RG 23/00216). Consignation de garantie obligatoire. Outre les clauses et conditions du cahier des conditions de vente et les frais de poursuite payables en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé à Anglet, le 15/04/2024

Signé : Me Catherine JUNQUA LAMARQUE